

23 décembre 2011

FCP ODDO GENERATION EUROPE

Oddo Asset Management, en qualité de société de gestion du FCP Oddo Génération Europe (ci-après le « **Fonds** », codes ISIN Part A FR0000991960 ; Part B FR0010461301 ; Part B2 FR0011051762), vous informe des modifications suivantes apportées au Fonds.

Tout d'abord, l'indicateur de référence du Fonds, l'indice Oddo Sociétés Familiales Euro Index (OSFEI), est remplacé par l'Eurostoxx Net Return (SXXT Index).

L'Eurostoxx Net Return (SXXT Index), sous-ensemble de l'indice Stoxx 600, a vocation à représenter aussi justement que possible la diversité des actions de la zone euro. Afin de refléter cette diversité et ainsi de transcrire au mieux la conjoncture économique européenne, les actions composant cet indice sont sélectionnées par la société américaine Stoxx en fonction de divers critères, tels que notamment leur capitalisation boursière, leur liquidité, leur représentativité sectorielle et/ou géographique...

L'objectif de gestion du Fonds est donc, à présent, de surperformer l'indice Eurostoxx Net Return sur un horizon de placement supérieur à 5 ans.

Le profil-type des investisseurs a également été modifié. Le Fonds est désormais destiné aux investisseurs souhaitant s'exposer aux marchés actions de toutes capitalisations sur une durée de placement minimum de 5 ans et sont capables d'assumer les pertes pouvant éventuellement résulter des stratégies mises en œuvre.

Ensuite, le Fonds a adhéré au code de transparence de l'Association Française de Gestion Financière sur l'investissement socialement responsable, disponible sur le site www.oddo.fr (rubrique informations réglementaires) ou sur simple demande auprès de la société de gestion.

Par ailleurs, le Fonds pourra désormais avoir recours à des titres de créances négociables d'émetteurs de notation AA- minimum (agence de notation Standard & Poors ou équivalent), alors qu'auparavant ils devaient être exclusivement de notation AAA (agence de notation Standard & Poors ou équivalent).

Enfin, seule une partie de la rémunération issue des prêts de titres est dorénavant reversée au Fonds, alors qu'auparavant l'intégralité de la rémunération était reversée au Fonds.

Toutefois, les porteurs sont informés que ni la stratégie d'investissement, ni le profil rendement/risque du Fonds ne sont modifiés.

Le prospectus simplifié du Fonds a été supprimé et remplacé par le document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI). Ce document est disponible dans les langues suivantes : français, allemand, néerlandais, espagnol et italien.

La note détaillée du Fonds, quant à elle, a été modifiée afin de tenir compte de l'évolution de la réglementation concernant les OPCVM utilisés par le Fonds. Le Fonds peut désormais être investi jusqu'à 10 % en parts ou actions d'OPCVM européen coordonnés ou répondant aux quatre critères de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

Ces modifications entreront en vigueur le 28 décembre 2011.

Le document d'Informations Clés pour l'Investisseur et le prospectus du FCP ODDO GENERATION EUROPE datés du 23 décembre 2011, prenant en compte ces changements, seront disponibles sur le site www.oddoam.fr et sur simple demande auprès de la société de gestion.